



**LA DIRECTION DE L'ENFANCE
RECRUTE**

**DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE (H/F)
(Cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture, catégorie B)
Postes vacants et CDD de remplacement**

L'auxiliaire de puériculture accueille et prend soin des enfants qui lui sont confiés. Il ou elle répond à leurs besoins et crée autour d'eux un environnement stable, sécurisant et bienveillant. Il ou elle exerce ses missions au sein d'une équipe pluridisciplinaire à laquelle il ou elle appartient, dans le respect de sa hiérarchie et en adéquation avec le projet d'établissement.

Activités principales :

- Accueillir les familles au quotidien et participer, au sein de l'équipe, au soutien à la parentalité ;
- Apporter tous les soins nécessaires à l'enfant durant la journée et organiser les temps de repas, sommeil, activités ;
- Mettre en place les activités d'éveil adaptées aux besoins des enfants, participer à l'aménagement de l'espace, aider à la socialisation des enfants en posant des limites et des repères ;
- Observer les enfants, pour la mise en place d'un accueil individualisé au sein du collectif ;
- Participer au travail d'équipe (transmissions entre collègues, participation aux réflexions collectives, aux réunions...).

Profil :

Doté-e du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture, vous avez de bonnes connaissances des soins pédiatriques de base. Vos qualités relationnelles vous permettent d'intégrer rapidement une équipe. Organisé-e et réactif-ve, vous avez le sens du service public.

Environnement professionnel :

Soucieuse de maintenir une qualité de service et le professionnalisme de ses équipes, la ville de Saint-Germain-en-Laye vous permettra de bénéficier de formations variées, et de participer aux journées pédagogiques (2 par an) autour de thématiques d'actualité (neurosciences...). Vous pourrez également bénéficier d'un accompagnement à la préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

Rémunération :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prise en charge des frais d'abonnement aux transports en commun à hauteur de 50% + possibilité de bénéficier de la Mutuelle et de la prévoyance.

Postes vacants : recrutement ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels, en vertu de l'article 3-3 de la loi du 26/01/1984.

Postes de remplacements : CDD sur la durée de l'absence du ou de la titulaire du poste.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées par mél à :

Monsieur le Maire

recrutement+ap@saintgermainenlaye.fr